

Bonjour,  
Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COLLEGE SIMONE VEIL situé sur la commune de ST RENAN.

## **Article 1 : Objet de la consultation**

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

### **Type de Marché :**

Marché de fournitures

### **Forme du Marché :**

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les prestations feront l'objet d'un accord cadre avec émission de bons de commandes.

Les bons de commande seront notifiés au fur et à mesure des besoins.

### **Les produits demandés :**

- Produit n°1 Petit pain (Produit n°5 : PETIT PAIN de 50 gr environ. Pain du jour. Livraison quotidienne sauf le mercredi. Conditionnement récupérable. Fiche descriptive du produit demandée (type de farine, nbre d'intermédiaires, pétrissage-façonnage, modes de cuisson.....) à transmettre par courriel à : [restauration.0290086l@ac-rennes.fr](mailto:restauration.0290086l@ac-rennes.fr) ou à télécharger sur la plate-forme Agrilocal dans la partie dédiée aux documents et certificats des fiches fournisseurs.) (réponse le 25/08/2021 au plus tard) – Quantité : 20 500Unité(s) - 1 jours de délai de livraison

Les livraisons s'effectueraient à un rythme : Quotidien

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Livraison quotidienne (sauf les mercredis) des petits pains au collège Simone VEIL (environ 140 unités / jour) avant 11 h le jour même, suivant les bons de commande. Les conditionnements et emballages seront récupérés la semaine suivante. Négociation possible à l'issue de la consultation, à la demande du collège. Le collège se réserve la possibilité de solliciter des échantillons à l'issue de la consultation

## **Article 2 : Durée du marché**

Le marché est conclu pour la période du 01/09/2021 au 06/07/2022

## **Article 3 : Jugement des offres**

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des

critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette formule de consultation.

### **Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :**

- Qualité du produit (traçabilité) (Certificat d'origine des matières premières) – 40%
- Prix (au moins disant) – 30%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 = meilleure note) – 20%
- Services proposés (délais de commande) (souplesse sur le volume des commandes en fonction de l'effectif des élèves) – 10%

**Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :**

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

### **Elimination des offres :**

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

### **Coordonnées de l'acheteur :**

- COLLEGE SIMONE VEIL
- Frédéric BIGNON
- RUE DE KERZOUAR
- 29290 ST RENAN
- Responsable des achats : Hélène APPRIOU
- Téléphone : 02 98 84 23 11
- Courriel : restauration.0290086l@ac-rennes.fr

### **Recours**

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal compétent :

Tribunal administratif de Rennes - 3 contours de la Motte - 35044 RENNES Cedex